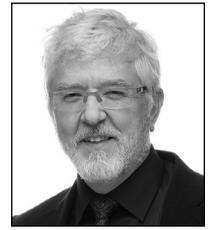




Portée de la pratique et l'avenir de la médecine de famille

Francine Lemire MDCM CCMF FCMF CAÉ IAS.A, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CHEF DE LA DIRECTION
Steve Slade DIRECTEUR DE LA RECHERCHE



Chers collègues,

Nous vous remercions du soutien qui nous a été témoigné en réponse à notre lettre ouverte faisant état de la crise qui frappe la médecine de famille (MF)¹. Pourtant, nous avons déjà fait face à une telle situation : le CMFC a été fondé en 1954 à une époque où le devenir de la médecine générale suscitait de vives inquiétudes. En 2003, l'intérêt des étudiants pour la MF était désespérément faible², tout comme aujourd'hui.

Si la MF a toujours su faire front à l'adversité, la pandémie a exacerbé les difficultés persistantes du système de santé faisant naître de sérieuses préoccupations qui n'ont jamais été aussi vives. Alors que nous faisons face à la crise actuelle, nous nous devons de souligner le rôle prépondérant que jouent les MF et les cabinets de MF au sein du système de soins de santé canadien.

Les MF sont les fournisseurs de soins primaires auprès de la plupart des Canadiens et Canadiennes pour qui cette relation est essentielle. Une analyse du CMFC basée sur l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2019 a révélé qu'environ 86 % de la population canadienne bénéficiait d'un fournisseur de soins régulier³, et que pour 97 % d'entre eux, ce professionnel était un MF³. Suivaient les autres médecins spécialistes (1,2 %) et les infirmières praticiennes (1,3 %) dans la liste des fournisseurs de soins réguliers³. De nombreux Canadiens et Canadiennes (81 %) affirment qu'il est important d'avoir une relation continue avec un MF (c.-à-d. un fournisseur de soins qui comprend leurs besoins en évolution et qui aborde chaque individu dans son ensemble)⁴.

Les MF constituent la plus grande partie de l'effectif médical du Canada et fournissent des services à diverses communautés et populations. Les MF représentent 52 % de tous les médecins et chirurgiens⁵. Il y a presque deux fois plus de médecins d'urgence certifiés par le CMFC que de médecins d'urgence certifiés par le Collège royal⁶. En 2020, 12,8 % des MF exerçaient dans des communautés rurales, contre 2,2 % pour les autres spécialistes. Les MF représentaient alors 86 % de l'effectif médical rural⁶. Ils fournissent régulièrement des soins aux communautés mal desservies, à risque et vulnérables. Par exemple, pendant la pandémie, 27 % des MF ont fourni des soins à des patients atteints de la COVID-19 dans des établissements de soins

de longue durée et d'autres centres d'hébergement, 14 % ont fourni des soins à des patients atteints de la COVID dans des communautés autochtones et 11 % ont fourni des soins à des patients en situation d'itinérance atteints du même virus⁷.

Les MF dispensent la plus grande partie des soins et un large éventail de soins de santé aux patients. Les MF ont assuré 54 % des quelque 282 millions de services médicaux rémunérés à l'acte dont ont bénéficié les Canadiens de 2019 à 2020⁸. Ils ont aussi administré 86 % des injections et des vaccins, effectué 89 % des tests de Papanicolaou, fourni 40 % des services de psychothérapie et de conseil (psychiatres, 52 %), assisté à 33 % des accouchements (hormis les césariennes, obstétriciens, 67 %), fourni 56 % des évaluations en milieu hospitalier (spécialistes en médecine interne, 21 %) et soigné 27 % des fractures majeures et mineures (chirurgiens orthopédistes, 61 %)⁸.

Les MF fournissent des soins dans différents milieux cliniques. La plupart des MF soit (58 %) travaillent dans des cliniques privées. 8 % fournissent des soins en milieu hospitalier, 2 % dans des établissements de soins de longue durée, et 7 % dans des services d'urgence⁹. De plus, 63 % des MF assurent des services de garde à raison d'une moyenne de 111 heures par mois⁹.

Cet échantillon de données démontrent à quel point les MF sont des professionnels de la santé hautement qualifiés et polyvalents, illustre dans quelle mesure le système de soins de santé tout entier repose sur eux.

Pour les responsables du système de santé, la médecine de famille et les MF doivent être soutenus pour accomplir le travail qu'ils sont manifestement à même d'accomplir. Chers apprenants, la MF offre de nombreux parcours professionnels qui recèlent des récompenses intrinsèques grâce auxquelles vous pourrez vous épanouir au fil du temps. Quant à vous, médecins de famille et patients, soyez assurés que le CMFC fera tout ce qui est en son pouvoir pour que la MF demeure une force de cohésion au sein du système et une source de bien-être sociétal pour les Canadiens. 🍁

Can Fam Physician 2022;68:626 (ang), 625 (fr). DOI: 10.46747/cfp.6808625

This article is also in English on **page 626**.

Références à la **page 626**.